

Sanofi et Innate Pharma étendent leur collaboration sur les anticorps thérapeutiques engageant les cellules Natural Killer en oncologie

- Sanofi obtient une licence exclusive sur le programme B7H3 ANKET™ d'Innate et des options sur deux cibles additionnelles ; l'entreprise prendra en charge toutes les activités de développement, de fabrication et de commercialisation applicables aux candidats sélectionnés.

Paris, le 19 décembre 2022. Sanofi (NASDAQ: SNY) et Innate Pharma SA (Euronext Paris: IPH ; Nasdaq: IPHA) annoncent aujourd'hui l'élargissement de leur collaboration, qui confère à Sanofi une licence sur le programme d'anticorps engageant les cellules Natural Killer (NK) ciblant la protéine B7-H3 issue de la plateforme ANKET™ (Antibody-based NK Cell Engager Therapeutics) d'Innate. Sanofi acquiert également une option d'ajouter jusqu'à deux cibles additionnelles de la plateforme ANKET™. Une fois les candidats sélectionnés, Sanofi sera responsable de toutes les activités de développement, de fabrication et de commercialisation. Innate et Sanofi ont signé un premier accord autour [des NK cell engagers en 2016](#) pour générer et évaluer jusqu'à deux candidats bispécifiques, actuellement en cours d'évaluation par les équipes R&D de Sanofi et dont l'un se trouve en phase d'étude clinique.

Valeria Fantin, Ph.D.

Responsable Monde, Recherche en oncologie, Sanofi

« Chez Sanofi, nous explorons le potentiel des cellules NK pour l'immunothérapie du cancer, un pilier essentiel de notre stratégie en oncologie. Notre relation avec Innate s'inscrit dans le cadre de notre engagement à travailler avec des entreprises françaises prometteuses et soutient notre ambition de développer un portefeuille diversifié de NK cell engagers de nouvelle génération, hautement synergique avec la plateforme de cellules NK allogéniques de Sanofi, les lymphokines manufacturées qui stimulent les cellules NK, et s'ajoutant à notre portefeuille grandissant d'immuno-oncologie. En tant que leader mondial dont les racines sont en France, nous sommes fiers de soutenir l'écosystème de santé français à travers nos collaborations. »

Yannis Morel, Ph.D.

Vice-Président Exécutif, Stratégie Produits & Business Development, Innate Pharma

« Nous allons nous appuyer sur le succès de notre collaboration existante sur des cibles en hématologie pour étendre et renforcer notre partenariat avec Sanofi sur les anticorps engageant les cellules NK et lui adjoindre jusqu'à trois nouveaux programmes, en particulier pour le traitement potentiel de tumeurs solides. Les investissements de Sanofi dans Innate confortent la valeur de notre plateforme polyvalente ANKET™ et ses applications pour le traitement de multiples types de tumeurs. Grâce à l'incorporation de différentes catégories de protéines se liant aux antigènes spécifiques des tumeurs, les anticorps engageant les cellules NK représentent une technologie polyvalente qui pourrait offrir de nouvelles options aux patients atteints d'un cancer et leur apporter un bénéfice clinique, avec un profil de sécurité favorable. Cet accord est également emblématique de la stratégie d'Innate qui consiste à bâtir un vaste portefeuille de candidat-médicaments basés sur la technologie ANKET™ pour le traitement de différents types de cancer. »

Aux termes de ce nouvel accord de licence, Innate recevra un paiement initial de 25 millions d'euros et jusqu'à 1,35 milliard d'euros en paiements d'étapes liés à la réalisation de différents objectifs précliniques, cliniques, réglementaires et commerciaux, à quoi s'ajouteront des redevances sur les ventes nettes potentiels des produits développés. La clôture de la transaction est soumise à l'autorisation des autorités de la concurrence.

À propos de la collaboration de recherche et de l'accord de licence conclu en 2016 entre Sanofi et Innate

En 2016, Sanofi et Innate ont conclu un accord de collaboration et de licence pour la création et l'évaluation de jusqu'à deux anticorps bispécifiques engageant les cellules NK, à l'aide de la

technologie d'Innate Pharma et des formats d'anticorps bispécifiques propriétaires de Sanofi, ainsi que des cibles tumorales.

Sanofi mène actuellement un essai de phase I/II en vue d'évaluer IPH6101/SAR'579 (SAR443579) – le premier anticorps engageant les cellules NK issu de la plateforme ANKET™ qui cible l'antigène tumoral CD123 et les récepteurs activateurs NKp46 et CD16 – chez des patients atteints de leucémie aiguë myéloblastique en rechute ou réfractaire (LAM R/R), de leucémie aiguë lymphoblastique à cellules B (LAL de type B) ou d'un syndrome myélodysplasique à haut risque.

Au cours de l'été 2022, Sanofi a pris la décision de faire passer IPH6401/SAR'514 (SAR445514) au stade des études précliniques en vue d'obtenir le statut de nouveau médicament expérimental (IND, *investigational new drug*). IPH6401/SAR'514 est un anticorps multispécifique engageant les cellules NK ciblant l'antigène de maturation des lymphocytes B (BCMA) qui utilise la plateforme propriétaire multi-fonctionnelle de Sanofi, CROSSODILE®, qui comprend le format à double domaine variable croisé (*Cross-Over-Dual-Variable-Domain* - CODV). Il induit un double ciblage des récepteurs activateurs des cellules NK, NKp46 et CD16, qui repose sur la plateforme propriétaire ANKET™ d'Innate, pour une activation optimisée des cellules NK.

Aux termes du premier accord de licence, Sanofi est responsable du développement, de la fabrication et de la commercialisation des produits issus de la collaboration de recherche. Innate Pharma sera éligible à des paiements d'étape pouvant atteindre 400 millions d'euros en fonction de la réalisation de différents objectifs de développement et commerciaux, ainsi qu'à des redevances sur les ventes nettes. À ce jour, le versement, à Innate, de paiements d'étape de 13 millions d'euros ont été annoncés.

À propos de l'approche de Sanofi en matière de thérapies NK en oncologie

Sanofi mène des recherches sur les propriétés intrinsèques des cellules Natural Killer afin de développer de nouvelles immunothérapies anticancéreuses. Les thérapies à base de cellules Natural Killer constituent l'un des principaux axes de la stratégie de Sanofi en oncologie. En activant le pouvoir inné des cellules NK, Sanofi développe un éventail complémentaire et diversifié d'agents thérapeutiques à base de cellules NK pour transformer la biologie immunitaire. La diversité des modalités de l'entreprise et sa capacité unique à innover à tous les stades de la recherche et du développement lui permettent d'optimiser les possibilités thérapeutiques pour un nombre toujours plus grand de personnes atteintes d'un cancer.

À propos de Sanofi

Nous sommes une entreprise mondiale de santé, innovante et animée par une vocation : poursuivre les miracles de la science pour améliorer la vie des gens. Nos équipes, présentes dans une centaine de pays, s'emploient à transformer la pratique de la médecine pour rendre possible l'impossible. Nous apportons des solutions thérapeutiques qui peuvent changer la vie des patients et des vaccins qui protègent des millions de personnes dans le monde, guidés par l'ambition d'un développement durable et notre responsabilité sociétale.

Sanofi est cotée sur Euronext : SAN et NASDAQ : SNY.

À propos d'Innate Pharma

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies au stade clinique, spécialisée en immuno-oncologie et dédiée à l'amélioration du traitement des cancers grâce à des anticorps thérapeutiques innovants exploitant le système immunitaire.

Le large portefeuille d'anticorps d'Innate Pharma inclut plusieurs candidats potentiellement « first-in-class » aux stades clinique et préclinique dans des cancers où le besoin médical est important.

Innate Pharma est pionnière dans la compréhension de la biologie des cellules NK et a développé son expertise dans le microenvironnement tumoral et les antigènes tumoraux, ainsi que dans l'ingénierie des anticorps. Son approche innovante lui a permis de construire un portefeuille propriétaire diversifié et de nouer des alliances avec des sociétés leaders de la biopharmacie

comme Bristol-Myers Squibb, Novo Nordisk A/S ou Sanofi ainsi qu'un partenariat multi-produits avec AstraZeneca.

Basée à Marseille, avec une filiale à Rockville (Maryland, Etats-Unis), Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur le Nasdaq aux Etats-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

Sanofi

Relations médias

Sandrine Guendoul | + 33 6 25 09 14 25 | sandrine.guendoul@sanofi.com

Chrystel Baude | + 33 6 70 98 70 59 | chrystel.baude@sanofi.com

Sally Bain | + 1 617 834 6026 | sally.bain@sanofi.com

Kate Conway | + 1 508 364 4931 | kate.conway@sanofi.com

Relations investisseurs

Eva Schaefer-Jansen | + 33 7 86 80 56 39 | eva.schaefer-jansen@sanofi.com

Arnaud Delépine | + 33 6 73 69 36 93 | arnaud.delepine@sanofi.com

Corentine Driancourt | + 33 6 40 56 92 21 | corentine.driancourt@sanofi.com

Felix Lauscher | + 1 908 612 7239 | felix.lauscher@sanofi.com

Priya Nanduri | +1 617 764 6418 | priya.nanduri@sanofi.com

Nathalie Pham | + 33 7 85 93 30 17 | nathalie.pham@sanofi.com

Innate Pharma

Media – Arthur Rouillé | +33 1 44 71 00 15 | innate@newcap.eu

Investisseurs – Henry Wheeler | +33 (0)4 84 90 32 88 | henry.wheeler@innate-pharma.fr

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que nous ignorons pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2021 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2021 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.